

COMITÉ NATIONAL DE LA CONCHYLICULTURE

Article L.912-6 du Code rural et de la pêche maritime

DÉLIBÉRATION N°159

Portant validation du questionnaire annexé à l'appel de cotisation professionnel obligatoire de l'année 2021

Vu l'article L 912-6 et suivants du Code Rural et de la Pêche Maritime, et plus précisément l'article L.912-7-1 ;

Vu l'article R.912-101 et suivants du Code rural et de la pêche maritime, et plus précisément l'article R.912-103.

Considérant l'obligation faite à l'Interprofession de créer et gérer un registre d'immatriculation des entreprises conchylicoles

Considérant l'importance pour l'ensemble de l'Interprofession de mieux connaître le tissu socio-économique que compose l'ensemble des conchylicultrices et conchyliculteurs.

Considérant que l'ensemble des informations issues de ce questionnaire seront soumises à confidentialité et qu'aucune information nominative ne pourra être à un membre du conseil du CNC ou d'un CRC.

LE CONSEIL DÉCIDE :

Article unique

Le Conseil du Comité national de la conchyliculture valide le questionnaire, annexé à la présente délibération n°159 ainsi que sa transmission via l'appel de CPO pour l'année 2021.


Paris, le 25 mai 2021

**Le Président du Comité National de la
Conchyliculture**

Philippe LE GAL

COMITÉ NATIONAL DE LA CONCHYLICULTURE

Article L.912-6 du Code rural et de la pêche maritime

Questionnaire

IDENTIFICATION	
Nom du concessionnaire (celui figurant dans la section « Vos références » de votre titre de CPO, 5 ^{ème} ligne)	Nom du concessionnaire
Identifiant du concessionnaire (celui qui figurant dans la section « Vos références » de votre titre de CPO, 1 ^{ère} ligne)	Identifiant du concessionnaire
Si vous êtes une société concessionnaire, quel est votre SIRET, si vous êtes en nom propre avec un SIRET, indiquez-le également ici	Le SIRET du concessionnaire
Si vous êtes concessionnaire en nom propre, avez-vous mis tout ou partie de vos concessions en exploitation dans une ou plusieurs « Société d'exploitation conchylicole »	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Si oui, quel est le SIRET de cette société d'exploitation (si vous êtes dirigeant de plusieurs sociétés d'exploitation conchylicole, merci d'indiquer l'ensemble de leurs SIRET)	Le SIRET de votre (ou vos) société(s) d'exploitation conchylicole
CARACTERISATION	
Quelle est votre caractérisation (cochez la ou les cases qui vous correspondent)	<input type="checkbox"/> Producteur <input type="checkbox"/> Purificateur <input type="checkbox"/> Expéditeur Si « expéditeur », indiquez votre numéro d'agrément sanitaire Agrément sanitaire
Quelle est votre métier principal	Choisissez un élément.
Pour quelle part d'activité (indiquez le pourcentage que ce métier principal représente, si vous êtes en monoculture indiquez 100%)	Le pourcentage de cette activité principale
Indiquez votre effectif salarié en équivalent plein temps (ETP)	Nombre d'ETP
Indiquez votre tranche de chiffre d'affaires	<input type="checkbox"/> de 0 à 75 000 € <input type="checkbox"/> de 75 000 à 200 000 € <input type="checkbox"/> de 200 000 à 500 000 € <input type="checkbox"/> plus de 500 000 €

COMITÉ NATIONAL DE LA CONCHYLICULTURE

Article L.912-6 du Code rural et de la pêche maritime

Indiquez vos segments de marché	<input type="checkbox"/> Vente naissain <input type="checkbox"/> Vente demi-élevage <input type="checkbox"/> Vente entre éleveurs ou à expéditeurs <input type="checkbox"/> Vente directe <input type="checkbox"/> Dégustation <input type="checkbox"/> Conchy-tourisme <input type="checkbox"/> Grossiste(s) <input type="checkbox"/> Centrale(s) d'achat et/ou GMS <input type="checkbox"/> Poissonnier(s) <input type="checkbox"/> Restaurant(s)/Ecailler(s) <input type="checkbox"/> Export
Quel est le segment de marché principal	Choisissez un élément.
Quelle part ce segment représente (en pourcentage)	Pourcentage de segment de vente principal

Ce questionnaire peut, au choix, être rempli en ligne ou être envoyé, complété, en version papier au Comité national de la conchyliculture.